

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20210329-D2021-20-DE
Date de télétransmission : 01/04/2021
Date de réception préfecture : 01/04/2021

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2021-20 en date du 29/03/2021 concernant l'affectation du résultat d'exploitation constaté au compte administratif 2020 au budget « lotissement des Genêts » 2021 :

Présents : MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, THEYS Antony.

Absents excusés : LATOUR Christelle

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	14	14	0

Le Conseil Municipal :

Considérant le compte administratif 2020 du budget « lotissement des Genêts » approuvé par délibération du 02 mars 2021,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants et à l'unanimité :

POUR MÉMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2019	0,00
Excédent d'investissement antérieur reporté 2019	12 496,00

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Solde d'exécution de l'exercice	9 410,33
Solde d'exécution cumulé	21 906,33

RESTE A REALISER AU 31/12/2020

Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Rappel du solde d'exécution cumulé	21 906,33
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
TOTAL	21 906,33
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 A AFFECTER

Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	0,00
TOTAL A AFFECTER	0,00

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2021)	0,00
2) Reste de fonctionnement à reporter au BP 2021 ligne 002 (reporte à nouveau créditeur)	0,00

A La Geneytouse, le 31 mars 2021

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 1^{er} avril 2021